

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité, eau
Unité police de l'eau

17, quai Paul WILTZER
57000 METZ

R A P P O R T

Réf : 036/AAPPMA-SBG/2018

Objet : Compte rendu de la Pêche exceptionnelle du NEUF-ÉTANG en date du mardi 27 novembre 2018.

Le mardi 27 novembre 2018, selon les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2018-DDT/SABE/EAU-n° 44 en date du 13 octobre 2016 portant autorisation à l'AAPPMA "La Sarrebourgeoise" de réaliser une pêche exceptionnelle à l'étang 'Neuf-Etang" (lot n° 5) situé sur la commune de Gondrexange, nous avons assisté aux opérations de vidange et de pêche qui se sont déroulées comme suit.

STATUT du NEUF-ÉTANG

Le plan d'eau dit Neuf-Étang, d'une superficie approximative de 18 hectares, dont environ 14 hectares en eau, constitue un étang annexe des étangs réservoirs (lot n° 2 - 3 - 4 - 13 - 14 - 7 et 8). Ces plans d'eau appartiennent au Domaine Public Fluvial. La plupart des étangs lorrains ont été créés au Moyen Age par les moines pour assurer la production d'aliments pour les jours maigres. Ces étangs ont aujourd'hui conservé leur vocation séculaire de pisciculture extensive. Ils sont souvent gérés de manière traditionnelle, gestion qui garantit le maintien de la faune et de la flore exceptionnelle des étangs.

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique "La Sarrebourgeoise"

Association inscrite au Tribunal de Sarrebourg au Registre des Associations sous Vol. 1 - Folio 7 - N° Ordre 10

1, rue maréchal Foch -- BP 40434 - 57404 SARREBOURG Cedex

Tél: 03 87 23 03 79

Courriel: contact@aappma-sarrebourg.com – Site: www.aappma-sarrebourg.com

Le Neuf-Étang est géré par le Service Navigation de STRASBOURG; subdivision de SAVERNE, il constitue le lot N°5 de l'étang réservoir de Gondrexange, et sert à alimenter le canal de la Marne au Rhin par le biais de l'étang du village à Gondrexange, il est loué pour la pêche aux lignes par l'Association pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques "La Sarrebourgeoise". Suite à la mise en réserve pour la pêche à la ligne de ce plan d'eau (arrêté préfectoral), "La Sarrebourgeoise" est autorisée à procéder à une pêche exceptionnelle par vidange du plan d'eau Neuf-Étang. Cette opération est suivie du transfert du poisson vers les grands réservoirs des lots 3 et 4 de Gondrexange et 14 du Stock, ouverts à la pêche aux lignes dans le but d'y accroître la population piscicole, notamment en carnassiers.

PECHE du NEUF-ÉTANG.

Le Neuf-Étang a de tout temps été utilisé pour la pisciculture. Suite à une convention passée entre "La Sarrebourgeoise", détentrice des droits de pêche, et Monsieur HUBER Jean Francis, gérant de la Pisciculture Lorraine à Gondrexange, la pêche exceptionnelle et le transport du poisson a été réalisé par le précité avec la participation d'une demi douzaine de ses employés, sous le contrôle du garde-pêche de la Fédération de pêche de la Moselle, Monsieur RUFF assisté des gardes-pêche de l'association, Messieurs BIRINGER et SCHLEISS.

De plus Messieurs LEDIEN Président, HERZOG vice-président, HIRSCH trésorier, ADAM, BRUNNER, GANGLOFF, HENRY, LOMBARD, VEVERT, membres du C.A. de "La Sarrebourgeoise", ainsi qu'une dizaine de bénévoles, étaient présents sur les lieux

La pêche s'est déroulée comme suit: des grilles empêchant totalement le passage du poisson vers l'aval, étaient placées sur la première rangée de poutrelles, à l'amont direct de la vanne du moine. La vidange du plan d'eau a débuté le 16 novembre afin de respecter un débit limitant au maximum l'impact sur le milieu récepteur en application des prescriptions des services Unité de la Police de l'Eau de la préfecture de la Moselle. La pêche exceptionnelle au moyen d'une senne à maille fine, a été effectuée par neuf ouvriers de la Pisciculture Lorraine. Température de l'air 17 degrés et 12 degrés pour l'eau.

La pêche au filet a débuté vers 9 h 30, quatre coups de filet ont été nécessaires pour capturer 90% du poisson concentré dans le fossé de pêche presque inexistant et fortement envasé. Le poisson a été trié par espèces, pesé et chargé sur deux camions équipés de cuves à oxygène. Vers 13 h00, la pêche au filet était terminée. Conformément aux directives, la vanne du moine n'a pas été refermée, les batardeaux et grilles en place présentant une dégradation avérée ont été enlevés par le personnel des V.N.F. présent afin de les remplacer.

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique "La Sarrebourgeoise"

Association inscrite au Tribunal de Sarrebourg au Registre des Associations sous Vol. 1 - Folio 7 - N° Ordre 10

1, rue maréchal Foch -- BP 40434 - 57404 SARREBOURG Cedex

Tél: 03 87 23 03 79

Courriel: contact@aappma-sarrebourg.com – Site: www.aappma-sarrebourg.com

Nous avons remarqué la présence de onze espèces à savoir:
 Sandre, brochet, perche, grémille, gardon, rotengle, brème bordelière, tanche, carpe, carassin, bouvière, et une quantité non négligeable de perches soleil et écrevisses américaines détruites par nos soins.

RAPPEL DE LA MISE EN CHARGE:

Lors de la dernière pêche en date du 17 Octobre 2016, il restait un fond de pêche intentionnellement laissé important et principalement constitué de poissons blancs (613 Kg).

Mise en charge au:

03 novembre 2016: 130 kg de brochetons (400 pièces), 403 Kg de poissons blancs

21 novembre 2016: 23 Kg de sandres(50 pièces), 191 Kg de carpes (100 pièces), 60 Kg de carpes (10 pièces), 100 kg de tanches 2 étés.

14 avril 2017: 20000 vésicules résorbées de brochets.

Mise en charge totale 1420 kg et 20000 vésicules brochets

RESULTATS DE LA PECHE:

Au cours de ces différentes opérations, afin d'éviter une manipulation supplémentaire de ces poissons, les brèmes bordelière, en quantité insignifiante (0,5%) ont été pesées avec les gardons. Il est à noter que lors de cette vidange nous avons remarqué une importante présence des espèces Bouvière (10% du poisson blanc). Les sandres 1 été (reproduction naturelle) étaient peu nombreux environ 5 Kg.

DESTINATION DONNEE AU PRODUIT DE LA PÊCHE :

	Brochet	Sandre 1 été	Carpe	Tanches	Sandre	Gardon Rotengle
Grand étang de Gondrexange	320 Kg		180 Kg	150 Kg	38 Kg	418 Kg
Cornée de Réchicourt (étang réservoir de Gondrexange)		5 Kg				
Etang des Souches (étang réservoir du Stock)	95 Kg		20 Kg	20 Kg		
Gros Etang (étang réservoir du Stock)	103 kg		20 Kg	21 Kg		
Etang à Bénestroff (etang privé)			281 Kg			
Etang à Imling (etang privé)				60 Kg		

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique "La Sarrebourgeoise"

Association inscrite au Tribunal de Sarrebourg au Registre des Associations sous Vol. 1 - Folio 7 - N° Ordre 10

1, rue maréchal Foch -- BP 40434 - 57404 SARREBOURG Cedex

Tél: 03 87 23 03 79

Courriel: contact@aappma-sarrebourg.com – Site: www.aappma-sarrebourg.com

TOTAUX PAR ESPECES:

Gardon - rotengle	418 kg	24,4 %
Tanche	251 kg	14,65 %
Brochet	518 kg	29,19 %
Sandre	38 kg	2,22 %
Carpe	501 kg	29,25 %
Sandre 1 été	5 kg	0,29 %
TOTAL	1731 kg	100,00 %

CONCLUSION

Au cours de cette pêche nous avons pu remarquer que la présence d'un dispositif d'effarouchement (canon à gaz) a permis d'éviter la prédation des oiseaux piscivores durant les actions de vidange, de pêche de ce plan d'eau et que les blessures sur le poisson étaient quasi-inexistantes.

Contrairement aux années précédentes, la production à l'hectare toutes espèces confondues sur deux années est en nette amélioration. Un bon résultat pour le grossissement dans les espèces carpes, sandres et brochets, quasiment pas de reproduction constatée pour les espèces brochets et sandre. Résultat très correct en ce qui concerne les vésicules résorbées de brochets. Par contre une bonne reproduction et absence notable de grossissement du poisson blanc ce qui doit correspondre à une mise en charge optimisée du poisson fourrage.

RAPPEL DES MISES EN CHARGE PRECEDENTES:

18 octobre 1999: pêche de trois ans

Mise en charge totale 607 kg, toutes espèces confondues, résultats de pêche 3769kg, production 3162 kg soit une production annuelle de 75 kg à l'ha sans apport de nourriture.

22 octobre 2003: pêche de trois ans

Mise en charge total 896 kg toutes espèces confondues, résultats de pêche 4458kg, production 3562 kg soit une production annuelle de 84 kg à l'ha sans apport de nourriture.

13 octobre 2006: pêche de trois ans

Mise en charge totale 1023 kg, toutes espèces confondues, résultats de pêche 3072 kg, production 2049 kg soit une production annuelle de 48 kg à l'ha sans apport de nourriture. Malgré une mise en charge plus importante que les années précédentes, les résultats sont en baisse.

13 Octobre 2008: pêche de deux ans

Mise en charge total 1153 kg, toutes espèces confondues, résultats de pêche 3031 kg, production 1878 kg soit une production annuelle de 67 kg à l'ha sans apport de nourriture. Malgré une mise en charge plus importante, surtout en carnassiers (brochet perche), les résultats sont plus que négatif, sauf pour les poissons blancs qui ont profité, vu l'absence des carnassiers

17 Octobre 2011: pêche de trois ans

Mise en charge total 2150 kg, toutes espèces confondues, résultats de pêche 3522 kg, production 1372 kg soit une production annuelle de 26 kg à l'ha sans apport de nourriture. Résultats négatifs dû en partie à la prédation des cormorans sur des brochets de 1 été. Bons rendements pour les tanches et poissons blancs qui ont bien profité.

18 Octobre 2013: pêche de deux ans

Mise en charge total 1724 kg, toutes espèces confondues, résultats de pêche 1759 kg, production de 35 kg soit une production annuelle de 1 kg à l'ha sans apport de nourriture. Résultats négatifs dû en partie à la prédation des cormorans sur des brochets de 1 été. Il est probable qu'une partie de la prédation des brochetons est due aux sujets matures introduits en 2012.

17 Octobre 2016: pêche de trois ans

Mise en charge total 1839 kg, toutes espèces confondues, résultats de pêche 1565 kg, perte de production de 274 kg. Résultats négatifs dû probablement au manque de poisson fourrage pour la densité de carnassier introduit.

27 Novembre 2018: pêche de deux ans

Mise en charge total 1420 kg, toutes espèces confondues, et 20000 vésicules résorbées de brochets. Résultats de pêche 1731 kg, production 311 kg soit une production annuelle de 11 kg à l'ha sans apport de nourriture. Résultats en nette amélioration.

RECOMMANDATIONS:

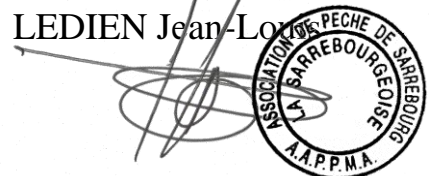
Je pense qu'il faut continuer à produire des carnassiers (grossissement brochets) avec des sujets de 1 été en évitant une mixité des classes d'âge et effectuer l'immersion d'un échantillonnage représentatif des autres espèces (tanches, carpes, et poissons blancs) afin d'optimiser au maximum le système de production extensif. L'immersion de vésicules résorbées de brochets semble être une action à reconduire lors de la remise en charge de ce plan d'eau.

PREVISIONNEL A+1	
Brochets 25-35	400 p
Sandres 25-35	50 p
Carpes 1-2 kg	100 p
Carpes 3 kg	10 p
Tanches T2	100 kg
Poissons blancs	1200 kg
vésicules Brochets	20000 p

Reconduire les actions de pêche à une périodicité de deux ans. Lors de cette opération de pêche, les grilles et les batardeaux du moine ont été enlevées et le constat établit une importante détérioration de ces éléments qui doivent absolument être changés avant la fermeture de la vanne de l'étang et permettre la remise en eau du plan d'eau. Il reste néanmoins le besoin de procéder au curage du fossé de pêche presque totalement envasé et ne permettant plus depuis plusieurs années d'effectuer une pêche aux filets dans des conditions correctes pour les pêcheurs et dans le respect de la faune piscicole.

Le Président
de l'A.A.P.P.M.A.
"La Sarrebourgeoise"

LEDIEN Jean-Louis



DESTINATAIRES:

- Direction Départementale des Territoires de la Moselle à METZ
- Fédération des A.P.P.M.A. de Moselle à METZ MAGNY (copie)
- Service de la Navigation à STRASBOURG et SAVERNE (copie)
- A.P.P.M.A. "La Sarrebourgeoise" (copie)

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique "La Sarrebourgeoise"

Association inscrite au Tribunal de Sarrebourg au Registre des Associations sous Vol. 1 - Folio 7 - N° Ordre 10

1, rue maréchal Foch -- BP 40434 - 57404 SARREBOURG Cedex

Tél: 03 87 23 03 79

Courriel: contact@aappma-sarrebourg.com – Site: www.aappma-sarrebourg.com